

Annuler la dette pour assurer la justice climatique

samedi 2 décembre 2023

Avec 300 économistes, scientifiques et 300 organisations de la société civile du monde entier, Adéquations est signataire du plaidoyer "Annuler la dette maintenant pour assurer la justice climatique" à l'initiative du Mouvement mondial pour l'annulation de la dette.

La dette accapare des ressources qui devraient être consacrées aux politiques sociales et à la transition écologique. Les pays pauvres sont contraints d'exploiter leurs ressources naturelles et combustibles fossiles pour rembourser leur dette. De leur côté, les pays riches, du fait qu'ils sont responsables historiques de la crise écologique et climatique, ont accumulé une "dette écologique" qui n'est pas reconnue.

Le dernier rapport du GIEC reconnaît que traiter la question de la dette insoutenable est nécessaire pour répondre à la crise climatique.

Sommaire de cet article

- [Annuler la dette maintenant pour assurer la justice climatique](#)
- [Documentation](#)

Annuler la dette maintenant pour assurer la justice climatique

54 pays du Sud sont en crise de la dette. La dette draine les ressources consacrées aux soins de santé, à l'éducation, à la protection sociale, à une transition verte et équitable et à la lutte contre les effets de la crise climatique, et les transfère dans les poches des créanciers étrangers. Les pays du Sud consacrent cinq fois plus d'argent au remboursement de leur dette qu'à la lutte contre la crise climatique.

Pendant ce temps, de nombreux pays sont contraints d'exploiter leurs ressources naturelles, y compris les combustibles fossiles, afin de générer des revenus pour rembourser la dette.

Les crises de la dette ne sont pas le fruit du hasard. Depuis l'époque du colonialisme jusqu'à aujourd'hui, les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ont été contraints de recourir à l'emprunt pour joindre les deux bouts.

Aujourd'hui, la hausse des taux d'intérêt, les prix élevés des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que les conséquences de la crise climatique, ne font qu'aggraver la situation.

Les pays riches ne respectent pas leurs propres engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Ils promeuvent de fausses solutions. De plus, ils refusent de reconnaître la dette climatique qu'ils ont contractée à l'égard des pays du Sud. Il s'agit d'une dette qu'ils doivent pour la destruction qu'ils ont causée à notre planète depuis l'industrialisation jusqu'à aujourd'hui, seulement rendu possible par le pillage et l'exploitation coloniaux et néocoloniaux des pays du Sud. La reconnaissance de l'existence d'une dette climatique que le Nord doit au Sud devrait conduire à des réparations structurelles et financières, considérées comme une forme de justice réparatrice plutôt que comme une "aide".

Les pays vulnérables au climat sont contraints d'emprunter pour couvrir les coûts de leurs besoins en matière d'adaptation et d'atténuation, et pour couvrir les coûts des Pertes et Dommages. Une grande partie des maigres financements climatiques disponibles sont accordés sous forme de prêts, une injustice pour les populations et les communautés du Sud qui subissent depuis longtemps les conséquences d'une

crise climatique qu'ils n'ont pas créée. Inévitablement, à mesure que les dettes s'accumulent, le service de la dette monte en flèche, y compris les remboursements de nombreux projets douteux et frauduleux financés par la dette qui ont détruit l'environnement, aggravé la crise climatique, déplacé des communautés et violé les droits humains.

Les pays du Sud sont pris au piège de la dette et du climat, tandis que les banques, les entreprises et les institutions riches profitent de cette situation injuste. Cette injustice doit cesser.

Les dettes des pays du Sud doivent être annulées pour permettre aux gouvernements de s'attaquer à la crise climatique, de lutter contre les inégalités et d'investir dans le bien-être de leurs populations.

Les pays riches doivent immédiatement accepter d'annuler la dette de tous les créanciers, pour tous les pays dans le besoin, et sans conditions. Ils ont de nombreuses occasions de le faire : Assemblée générale des Nations unies et Sommet sur les ODD (New York, septembre), Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale (Marrakech, octobre) et COP28 (Dubai, décembre). Seule une annulation ambitieuse de la dette permettra aux gouvernements du Sud de fournir des financements publics adéquats pour répondre à leurs besoins de développement immédiats et à long terme, y compris la crise climatique. Ce n'est qu'avec la justice en matière de dette que nous pourrons avoir une justice climatique.

Cette année, nous devons voir :

- Un processus complet et rapide d'annulation de la dette couvrant les créanciers privés, gouvernementaux et multilatéraux ;
- L'obligation de la participation des créanciers privés à l'allègement de la dette par le biais de législations dans les principales juridictions, y compris New York et le Royaume-Uni ;
- Les pays riches tenir leurs promesses de fournir des financements climatiques adéquats, nouveaux et supplémentaires, basés sur des dons.

Documentation

- [Texte en ligne suivi de la liste des personnalités et organisations signataires](#)
- [Site web de Global Action for Debt Cancellation](#)
- [Argumentaire Dette et climat](#)
- Vidéo [Transforming the Financial System for Climate](#)
- Note d'analyse de Development Finance International "[The debt crisis is putting climate adaptation spending out of reach](#)"
- [Analyse de la crise de la dette dans le rapport du GIEC \(mars 2022\)](#) par <https://debtjustice.org.uk/>
- [Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes \(CADTM\)](#)



Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article2631>